
SAINT-MANDÉ MAG

N°283 Novembre 2023 saintmande.fr



Focus

SAINT-MANDÉ CLASSIC JAZZ FESTIVAL – 5^E ÉDITION

Vie économique

TRAVAUX AVENUE JOFFRE : VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

p.14



CADRE DE VIE
Les cimetières
passent du gris
au vert

p.27



À TOUT ÂGE
Un coffret gourmand ou
un repas de gala ?

SAINT-MANDÉ MAG N°283 / NOVEMBRE 2023 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES**
14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé 94160.saintmande @saintmande

p.04 RÉTROSPECTIVE

p.06 FOCUS

Saint-Mandé Classic Jazz Festival

p.09 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Bienvenue à Olivier Debise /
Poissonnerie Dumarest / Margotys /
Travaux de l'avenue Joffre : vos
commerces restent ouverts

p.17 CADRE DE VIE

Aides énergie

p.18 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

p.19 ÉVÈNEMENT

39^e édition du Salon d'Art Contemporain

p.20 CULTURE ET VOUS

Tremplin Humour Saint-Mandé / Saint-
MandéScope / Coup de projecteur : *Le
temps des combats* de Nicolas Sarkozy /
Portrait : Marie Merlin, une œuvre en
hommage au Millénaire de Saint-Mandé

p.24 HISTOIRE

Le domaine disparu de Nicolas Fouquet à
Saint-Mandé

p.28 À TOUT ÂGE

Contre la grippe et le Covid : Protégez-
vous / Les rendez-vous de la Maison de
la famille

p.29 LES ASSOS

Escrime et karaté dès 5 ans / L'actualité
des associations saint-mandéennes /
Une belle saison à venir pour le FCSM /
Téléthon

p.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

p.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies
de garde / Fermeture de la piscine /
Commémorations / Le temps des aidants

p.37 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès.
Hommage à trois centenaires.

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Ensemble, faisons de Saint-Mandé un exemple de résilience, de solidarité et d'harmonie, car c'est seulement à travers notre union et notre détermination commune que nous pourrons surmonter les défis qui se présentent à nous. ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

En ces temps tourmentés, où les événements à travers le monde résonnent jusqu'au cœur de Saint-Mandé, il est de notre devoir de rester unis, solidaires et résolus face aux défis qui se dressent devant nous.

La situation en Israël, ainsi que les récents actes terroristes barbares qui ont secoué notre conscience collective, nous rappellent avec une douloureuse acuité, l'importance cruciale de la sécurité, non seulement dans les sphères internationales, mais aussi au sein de notre propre communauté. J'ai pris à cœur la responsabilité de renforcer notre Police municipale, de lui fournir les moyens nécessaires pour assurer la quiétude de chacun de nos concitoyens. La sécurité demeure notre priorité inébranlable, une garantie essentielle pour notre bien-être commun.

Nous avons récemment vécu un moment

d'unité, de cohésion et d'espoir lors du rassemblement du 11 octobre, où nous avons exprimé notre soutien indéfectible envers Israël. Cet événement a réaffirmé notre attachement intangible aux valeurs de paix et de solidarité. En cette période de troubles, je tiens à assurer à chacun de vous que notre engagement envers votre sécurité et votre bien-être est puissant et permanent.

Par ailleurs, le rassemblement du 16 octobre en hommage à Dominique Bernard a été un moment d'une profonde émotion. Sa perte tragique a touché nos cœurs et nous a rappelé l'importance de l'enseignement et de la transmission des valeurs fondamentales de notre société.

Cependant, malgré nos efforts pour maintenir un front uni dans ces moments difficiles, je ne peux m'empêcher de regretter le comportement de certains élus de l'opposition. Bien sûr, je salue l'union locale qui a eu lieu face à ces tragédies où l'ensemble des élus de la majorité et de l'opposition ont fait front pour affirmer nos valeurs essentielles. Néanmoins, dans le contexte de la politique locale et à un moment où la solidarité devrait guider nos actions collectives, il est regrettable de constater que certains semblent privilégier leurs ambitions politiques au détriment de l'intérêt général.

En tant qu'élus de Droite, républicain, démocrate et humaniste, je combats avec force les extrêmes et une certaine gauche complice, car notre engagement repose avant tout sur l'idée d'une



communauté unie et prospère pour le bien-être de tous. Je lance donc cet appel.

Ensemble, faisons de Saint-Mandé un exemple de résilience, de solidarité et d'harmonie, car c'est seulement à travers notre union et notre détermination commune que nous pourrons surmonter les défis qui se présentent à nous.

En vous assurant de notre engagement ferme envers notre ville et ses habitants, je tends la main à tous ceux qui partagent notre vision pour Saint-Mandé et nos valeurs. Comme le disait si justement Martin Luther King, « *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots.* »

Vous pouvez compter sur notre détermination. Bien sincèrement.

Julien Weil

SOUTIEN AU PEUPLE D'ISRAËL

Solidarité, paix et fraternité

Le 11 octobre, le Maire s'est adressé aux nombreux Saint-Mandéens réunis devant l'Hôtel de Ville, « en témoignage de notre amitié au peuple israélien. En ces moments sombres, nous pensons aux victimes, aux otages et leur famille » a-t-il déclaré.



COLLOQUE

Protection Animale

Franc succès pour cette 4^e édition des Assises de la Prévention Protection Animale organisée par l'Arche des Associations en partenariat avec la Ville, et qui avait pour thème "Sommes-nous toujours de bonne compagnie pour nos animaux ?"



BACCALAURÉAT 2023

Félicitations aux jeunes diplômés

Les bacheliers du cru 2023 ont été accueillis à l'Hôtel de Ville. L'occasion pour les élus de les féliciter et de leur offrir quelques cadeaux souvenirs.





LIBRAIRIE

Inauguration de *Paroles Jeunesse*

Située à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Renault, *Paroles Jeunesse* a été inaugurée le 18 octobre, l'occasion aussi de fêter les 120 ans de sa grande sœur de l'avenue du Général de Gaulle.



HALLOWEEN

Citrouilles et déguisements

Les enfants étaient à la fête le 31 octobre dernier : l'association *Le Potager de Saint-Mandé* avait organisé diverses animations autour d'Halloween.



SEMAINE BLEUE

Une semaine dédiée aux seniors

Sophrologie, atelier numérique, atelier santé, gym douce, marche, visites, spectacle, conférence... étaient au programme de la semaine bleue saint-mandéenne.

SAINT-MANDÉ CLASSIC

LES CONCERTS "OFF"

GRATUITS & OUVERTS À TOUS

Samedi 18 novembre à 11h | RESTAURANT CUISINE DE PERLE

JAZZ BRUNCH !

Alba Obert, violon • Fédia Amice, guitare

Un vibrant hommage au légendaire Stéphane Grappelli en compagnie de deux étoiles montantes du jazz français !

Dimanche 19 novembre à 11h | INSTITUT DU VAL MANDÉ

BACH – LES SUITES POUR VIOLONCELLE

Maria-Andrea Mendoza, violoncelle

Le jeu à la fois sobre et noble de la jeune violoncelliste vénézuélienne en fait l'une des violoncellistes phares de la nouvelle génération.

Dimanche 26 novembre à 21h | RESTAURANT LA TOURELLE

L'AFTER SHOW DE LA TOURELLE !

Fédia Amice, guitare • RT, violon

Deux jeunes musiciens particulièrement créatifs pour une joute musicale savoureuse et endiablée, inspirée des plus belles écoles de l'histoire du jazz !

Pour sa cinquième édition, le Saint-Mandé Classic Jazz Festival propose à nouveau, à un public désormais acquis, une programmation alliant prestige, audace et découverte pour tous les amoureux de la musique, mélomanes ou néophytes de toutes générations.

De l'auditorium à la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville en passant par plusieurs lieux insolites, plus d'une vingtaine d'artistes particulièrement créatifs seront à l'affiche et vous donnent rendez-vous.

LES CONCERTS "IN"

Jeudi 23 novembre à 20h30 | CRESCO
LUMIÈRES SUR BROADWAY !

Un feu d'artifice où brillent les grands noms de Broadway pour une alchimie pétillante de poésie, de lumière et d'humour...



SAINT-MANDÉ JAZZ FESTIVAL 5^E ÉDITION

DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Vendredi 24 novembre à 20h30 | SALLE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

LES QUATRE SAISONS DE VIVALDI

Manon Galy -
révélation aux Victoires
de la Musique 2022 !
Déjà recherchée par
les plus belles salles
internationales, Manon
Galy, "Révélation Soliste
instrumental" aux
Victoires de la Musique
est à l'orée d'une fantastique carrière !



Samedi 25 novembre à 18h | CRESCO
SOIRÉE ROMANTIQUE ! ADAM LALOUM,



FRANÇOIS SALQUE & FRIENDS

BEETHOVEN, FAURÉ,
POPPER, SCHUMANN
Couronné "Artiste
de l'année" aux
Victoires de la Musique

Classique, Adam Laloum, un des plus sublimes poètes du
piano international ! L'émotion de son phrasé l'a conduit
sur les plus belles scènes du monde...

Samedi 25 novembre à 21h | CRESCO

CARTE BLANCHE À YARON HERMAN JAZZ | PIANO SOLO

Chaque improvisation de Yaron Herman, artiste
mondialement reconnu, devient un moment unique qui
nous emmène dans un voyage sensoriel et d'une émotion
profonde qui nous accompagne à jamais.

Dimanche 26 novembre à 19h | CRESCO

ANGELO DEBARRE TRIO | JAZZ MANOUCHE

Le "swing gitan" d'Angelo Debarre, l'héritier de Django
Reinhardt, musicien aux envolées lyriques et au toucher
extraordinairement virtuose nous convie à un feu
d'artifice de timbres et de rythmes envoûtants.



CONCERTS "IN"

PASS 5 CONCERTS (nominatif) : 70 €

Billetterie : saint-mande-festival.com/billetterie

Informations : saintmandefestival@gmail.com

Site internet : saint-mande-festival.com



©Lyndah Kneko

FRANÇOIS SALQUE, PRÉSIDENT DU FESTIVAL

FRANÇOIS SALQUE - NOTE À NOTE...

François Salque est diplômé de l'université de Yale et du Conservatoire de Paris. Très jeune, il est primé dans les plus grands concours internationaux où il remporte dix premiers Prix et autant de Prix spéciaux ! Ses concerts l'ont mené dans plus de 70 pays et ses disques en soliste et en musique de chambre ont été unanimement salués. Il est à l'origine de nombreuses créations, mêlant inspirations contemporaines et musiques traditionnelles. Personnalité incontournable du monde de la musique, il est régulièrement en tournée sur les scènes nationales et à l'étranger – il était en Chine le mois dernier – et dans de nombreux festivals en France et en Europe. François Salque enseigne aujourd'hui à la Haute École de musique de Lausanne et au Conservatoire de Paris (CNSM).

LA COULEUR DE CETTE 5^E ÉDITION

Le *Saint-Mandé Classic Jazz festival* reste fidèle à ses lignes directrices qui sont de tisser des liens entre les musiques écrites et improvisées, les musiques savantes et populaires, le jazz, les musiques du monde... et bien sûr, le répertoire classique, éternellement contemporain, qui représente pour nous tous des sommets incontournables ! Le festival offre des musiques savoureuses et évocatrices, sur plus de trois siècles de l'histoire de l'art, dont la spiritualité, la virtuosité, la complexité maîtrisée et la créativité sont au service de l'émotion ! Dès le début, nous avons eu, Samuel et moi, le désir de partager cette passion des musiques sans frontières, aux néophytes comme aux mélomanes de toutes générations.

QUELS SERONT LES TEMPS FORTS DU FESTIVAL ?

Chaque concert a son propre thème et sera, j'en suis certain, un temps fort pour chacun ! Je souhaite donner un éclairage sur le samedi 25 novembre où nous aurons l'honneur d'accueillir les pianistes Yaron Hermann et Adam Laloum, artistes totalement hors du commun, mondialement reconnus et évoluant dans une créativité et un monde émotionnel au-delà de nos imaginations... Nous assisterons aussi ce même jour à un des concerts de la première saison du quatuor Fidélio ! Un quatuor à cordes "révélation" composé de quatre jeunes solistes du plus haut niveau, chacune lancée dans de prestigieuses carrières, mais qui ont choisi de se retrouver régulièrement pour explorer la fantastique littérature de la musique de chambre dans laquelle les plus grands compositeurs ont déposé la quintessence de leur langage ! Un double-concert "Romantic-Jazz" à ne pas manquer !

Violoncelliste de renom,

François Salque

est co-fondateur du

Saint-Mandé Classic Jazz festival

né en 2017,

avec le guitariste et compositeur

Samuel Strouk.

BIENVENUE À OLIVIER DEBISE !

Olivier Debise est le nouveau
manager de cœur de ville,
responsable du commerce
et des marchés aux comestibles.

Nous vous proposons
de faire sa connaissance.

Interlocuteur de référence pour les commerçants et les artisans, Olivier Debise a pour missions de veiller à la diversité de l'offre commerciale et de renforcer l'attractivité du centre-ville.

UNE SOLIDE EXPÉRIENCE

À 52 ans, Olivier Debise justifie d'une belle expérience acquise tout au long de son parcours professionnel mais aussi dès sa plus tendre enfance, étant né dans une famille de commerçants dans les métiers de bouche : boucher, boulanger... « *Je suis quasiment né sur un marché !* » dit-il en plaisantant.

Conseiller qualité dans une Chambre de commerce, Olivier connaît tout à la fois les problématiques d'implantation des commerces de proximité dans l'espace urbain, et le fonctionnement des petites entreprises. Parmi ses précédents postes, il a été manager du commerce pour la Ville de Meaux puis chef de service à la Ville de Colombes où il gérait entre autres, en direct, quatre marchés.

Séduit par Saint-Mandé, ses nombreux commerces et la qualité des produits, Olivier a aujourd'hui pour mission de mettre en œuvre les orientations de la politique commerciale souhaitée par les élus.



SES MISSIONS À SAINT-MANDÉ

Avant de s'engager, Olivier a fait un tour de ville. « *J'ai respiré la ville, le matin, le dimanche, le week-end, je suis venu prendre son pouls...* » dit-il. Aujourd'hui, il a à cœur de remplir au mieux les missions qui lui ont été confiées : renforcer l'attractivité de Saint-Mandé en faisant venir des commerces de qualité pour redynamiser, dans son ensemble, le tissu commercial.

Renforçant sur le terrain la présence des élus qui souhaitent être à l'écoute et au plus près des commerçants, Olivier travaille avec les services sur la commercialisation des locaux préemptés par la Ville, « *certaines projets devraient aboutir prochainement* » confit-il. Autres missions : anticiper au maximum les transmissions d'entreprises, aider à leur création et à leur cession. « *Mon rôle est d'être un facilitateur lors d'une création ou d'une cession et ce qui est important, c'est la pérennité des entreprises ou des commerces créés* » précise-t-il. Nous lui souhaitons en tout cas une bonne installation à Saint-Mandé !

OLIVIER DEBISE
01 49 57 78 05
commerces@mairie-saint-mande.fr

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

POISSONNERIE DUMAREST

Soles, chapons (ou rascasses rouges),
moules, bars de ligne,
coquillages et crustacés...

Alexandre Dumarest sélectionne
le meilleur des arrivages
de nos côtes françaises,
soucieux de proposer une pêche
responsable de qualité.



Le travail est difficile et s'il est un produit fragile et périssable, c'est bien le poisson, mais la passion et le savoir-faire d'Alexandre font de sa boutique une adresse qui fait référence.

UN MÉTIER PASSION

Physique, le métier de poissonnier est un métier difficile réservé à celles et ceux qui sont passionnés, endurants et rigoureux... des qualités qu'Alexandre met au service de sa clientèle depuis une bonne dizaine d'années. Doté d'une solide expérience acquise auprès de belles enseignes parisiennes (Poissonnerie du Dôme et poissonnerie du Bac à Paris), il est depuis juin dernier, le propriétaire de la poissonnerie de l'avenue du Général de Gaulle. Seul capitaine à bord, en professionnel de la mer, il ne compte pas ses heures pour satisfaire la clientèle qui vient parfois de loin. « Je travaille en moyenne 115 heures par semaine. Je fais mes achats de nuit et ensuite je rentre pour être en boutique » explique-t-il. Avec cet approvisionnement quotidien, pas étonnant que la fraîcheur soit au rendez-vous.

UN LARGE CHOIX SELON LES ARRIVAGES

« Je privilégie la pêche côtière traditionnelle, le poisson est remonté vivant dans le bateau, alors que lorsqu'il est pêché avec les filets, bien souvent il est mort asphyxié. La

qualité n'est pas la même. Cette méthode explique la différence de prix » précise-t-il. Pour privilégier encore cette ultra fraîcheur, Alexandre fonctionne essentiellement par commandes. **Gros bémol face au succès rencontré, un problème structurel de l'immeuble dans lequel se trouve la boutique va le contraindre à fermer début 2024 (les sols doivent être cassés pour donner accès aux fondations) pour une durée indéterminée à ce jour.** Votre magazine vous tiendra informés. Aussi, dépêchez-vous de profiter de tous les bijoux de la mer qu'Alexandre propose et passez commande dès à présent pour vos fêtes de fin d'année (tourteaux, langoustes royales bretonnes, araignées, huîtres...). Sachez aussi que la partie traiteur, avec par exemple la galantine de raie, les rillettes de maquereau, de saumon ou de thon, le ceviché, le surimi et le tarama, est confectionnée par Alexandre qui garde le sourire et un bel enthousiasme.

POISSONNERIE DUMAREST

54, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TÉL. 01 58 64 08 62

Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 13h et de 16h à 19h30 (13h le dimanche).



MARGOTYS

Le Comptoir de Saint-Mandé, bijouterie bien connue des Saint-Mandéens
a changé de nom mais pas de propriétaires pour devenir Margotys.
Visite guidée avec Marguerite.

Nouvel intérieur, nouvelle collection, nouvel outil de création et nouveau nom, la bijouterie familiale prend un nouveau virage pour toujours plus de créativité au service de sa clientèle.

COUP DE JEUNE

« *Margotys est le nom qui avait été imaginé pour l'une de nos collections en 2020. Il vient de mon prénom souvent raccourci par le diminutif Margot... qui, avec la terminaison T.Y.S donne de l'élégance* » explique Marguerite. Ce changement de nom s'est accompagné d'un nouvel aménagement intérieur de la boutique au design raffiné. « *Nous avons souhaité créer un espace plus contemporain, plus accueillant, favorisant aussi la circulation et la proximité avec nos clients. Ce nouvel écrin a été conçu par un architecte d'intérieur et correspond à nos goûts dans les moindres détails : nous avons choisi de beaux matériaux, des couleurs douces et chaleureuses dans les tons or et rose qui mettent en majesté et en lumière l'ensemble de nos collections* » détaille Marguerite.

CRÉEZ VOUS-MÊME VOTRE BIJOU !

Autre nouveauté, un logiciel permettant en boutique de créer le bijou de vos rêves. Que vous veniez avec

un bijou ancien auquel vous souhaitez donner de la modernité ou totalement transformer, ou alors juste une idée de bijou à créer, Nathalie, la sœur de Marguerite, chef d'atelier dessinera le bijou avec vous. Ensuite, il prendra forme sous vos yeux sur l'écran piloté par Yixuan, designer. Ce bijou de haute joaillerie fait sur place sera alors unique puisque c'est vous qui l'aurez créé !

LA NOUVELLE COLLECTION

La fin d'année approche et une nouvelle collection vient de sortir "Collection intemporelle". Avec ses formes très épurées et intemporelles, elle s'adresse à tous les amoureux des bijoux faits pour l'éternité où l'or se marie avec le diamant. « *Nous avons voulu rendre la joaillerie accessible en créant une ligne qui se décline en bracelets, bagues, colliers et boucles d'oreilles pour tous les budgets* » assure Marguerite qui se fera un plaisir de vous accueillir et de vous accompagner dans vos achats.

MARGOTYS

12, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TÉL. 01 43 28 86 66

www.margotys.com

Du lundi au jeudi : de 10h30 à 18h30 (14h30 le vendredi)

Dimanche : de 10h30 à 13h • Fermé le samedi

QUARTIER NORD



PENDANT LES TRAVAUX, VOS COMMERCES RESTENT OUVERTS

Les travaux en cours modifient naturellement la vie de quartier,
et plus particulièrement actuellement l'avenue Joffre, mais bientôt,
ce réaménagement sera un vrai coup de pouce pour les commerces.

Encore un peu de patience pour les commerçants et la fidèle clientèle du quartier nord, les travaux touchent à leur fin et ne seront plus qu'un mauvais souvenir face aux bénéfices découlant de ce réaménagement.

LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux de rénovation et d'embellissement du quartier nord qui ont débuté en juillet 2021 se poursuivent. La troisième tranche a démarré fin mars et concerne l'avenue Joffre, une voie très passante dotée de nombreux commerces. Pour occasionner le moins de gêne possible tant auprès des riverains que des commerçants, les travaux ont été séquencés en trois tranches pour un achèvement prévu fin novembre pour les travaux de

voirie et fin janvier pour ceux des plantations. D'ampleur, ils ont pour objet, la réfection totale de la chaussée, la reprise des trottoirs, le réaménagement du stationnement, la modernisation de l'éclairage et surtout l'embellissement de cette artère laissée trop longtemps au point mort. Des arbres et arbustes vont être plantés, des espaces verts créés favorisant la balade et sans doute aussi le lèche-vitrines.

NOS COMMERÇANTS VOUS ACCUEILLENT

Durant ces travaux, les commerçants continuent à accueillir leurs clients, redoublant d'attention pour favoriser leur venue. Merci à chacun pour sa patience. Avec l'arrivée d'Olivier Debise, nouveau responsable du commerce (*lire page 9*), les échanges

seront facilités, les demandes mieux prises en compte. N'hésitez pas à le solliciter. Cet investissement important sur l'espace public portera nécessairement ses fruits. Outre le meilleur accueil qui sera offert à la clientèle, notamment avec une circulation facilitée sur les trottoirs, le cadre de vie tant pour les riverains que pour les commerçants sera amélioré. Le quartier va se métamorphoser et devenir plus beau, plus vert, plus agréable à vivre. Les piétons et les circulations douces seront les grands gagnants sans toutefois toucher au nombre de stationnements. Par ailleurs, les commerces seront valorisés dans leur nouvel environnement.

La Ville met tout en œuvre pour réduire le plus possible l'impact des travaux sur la vie du quartier.

Décor champêtre avec ces superbes coquelicots qui ornent les allées du cimetière sud. 185 arbres y sont présents : des érables argentés, des marronniers, des tilleuls et des cerisiers à fleurs... Pommiers et cerisiers à fleurs ornent quant à eux, le cimetière nord.

CIMETIÈRES

LES CIMETIÈRES PASSENT DU GRIS AU VERT

Le mois de novembre est l'occasion de se recueillir sur les tombes de celles et ceux qui nous ont quittés. Si l'entretien des tombes incombe à la famille, celui des allées et des plantations est du ressort de la commune.

Saint-Mandé dispose de deux cimetières : l'un au sud intégré à Paris, et l'autre au nord. Tous deux dépendent pleinement de notre commune.

L'ENTRETIEN, UNE RESPONSABILITÉ COMMUNALE

Conçus comme des espaces publics, les cimetières nécessitent un entretien régulier du fait de l'usure due au temps, des intempéries et de l'usage quotidien par les visiteurs... Aussi font-ils l'objet, de la part des communes, de soins constants pour des questions d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité.

Il est de leur responsabilité d'assurer la maintenance des installations qui s'y trouvent, le déblayage des ordures, la prise en charge des éventuels aménagements, l'entretien des voies d'accès, et bien sûr des espaces verts.

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

À Saint-Mandé, l'entretien paysager des deux cimetières est assuré par une entreprise privée. Tout au long de l'année, elle procède aux tontes, au désherbage des allées sans utiliser de produits phytopharmaceutiques (Loi Labbé de 2014 étendue aux cimetières en juillet 2022), au ramassage des feuilles mortes et à l'élagage des arbres.

Les interventions sont supervisées par la Ville et relayées sur le terrain par Hugo Belin, technicien espaces verts et biodiversité.

Son rôle : mettre en place un plan de gestion écologique dont le but est de changer les pratiques d'entretien pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.

« Aujourd'hui, d'autres méthodes sont utilisées, les tontes sont moins nombreuses et moins rases, ce qui favorise la biodiversité, on va aussi chercher à désimperméabiliser les sols... » précise-t-il.

La propreté des lieux est assurée par le pôle Cadre de Vie qui a aussi à cœur de garder un espace propre et apaisant.

LES PROJETS À VENIR

Une haie mixte, au cimetière sud, composée de plusieurs espèces d'arbustes mellifères va remplacer la haie de troènes vieillissants et malades à proximité du Jardin du Souvenir. De nouveaux arbres, d'essences variées aux belles couleurs automnales vont être plantés en complément des 185 arbres présents et un gazon de plaquage va être posé pour faciliter l'entretien... des missions que notre jeune licencié en écologie urbaine mène avec enthousiasme et vigilance. Une réflexion est en cours pour le cimetière nord.

CIMETIÈRE DE SAINT-MANDÉ SUD • 25, rue du Général Archinard

CIMETIÈRE DE SAINT-MANDÉ NORD • 24, avenue Joffre

Horaires des cimetières en page 37

BNI

Jeudi 07:00 - 09:00

**Business
Networking
International**

Un **nouveau** groupe d'entrepreneurs
est en création à **Saint-Mandé**
Nous vous attendons !

Chez Camille
53 rue des Laitières - 94300 Vincennes
Métro St Mandé tourelle ligne 1



[https://bni-val-de-marne.fr/
fr/coregrouppedetail](https://bni-val-de-marne.fr/fr/coregrouppedetail)

06 25 28 02 06

BNI**Commerçants · Artisans · Entreprises**

RÉSERVEZ

votre espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
SAINT-MANDÉ

GROUPE
Conseil · Marketing · Publicité

Régie publicitaire
de la ville

7, quai Gabriel Péri
Joinville-le-Pont
01 45 14 14 40

Contact

David
Tiefenbach
06 70 21 07 12

www.groupecmp.com



**Vous pourriez bien
voir la vie en rose
en associant
Appétits & Associés
à votre quotidien.**

CHOISISSEZ UN MAINTIEN À DOMICILE DE QUALITÉ :

aides du lever au coucher, entretien du logement, sorties
accompagnées, préparation ou portage de repas équilibrés
et gourmands. À vous de décider d'améliorer votre bien être
quotidien. Prestations pouvant ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt
et prise en charge APA et CNAV*. Structure prestataire autorisée et déclarée.

appetits-associes.fr

Nous contacter :
01 70 611 960

**APPÉTITS®
& ASSOCIÉS**
L'ÉCOUTE ET LE BIEN-ÊTRE ASSOCIÉS

*Dans les limites et conditions fixées
à l'art. 199 sexdecies du CGI.



Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard-notaires.fr
01 48 08 39 39

**Notaires
de France**

**LA LETTRE
DU NOTAIRE****Transmettre à ses enfants, et même à ses petits-enfants !****Anticiper la transmission de son patrimoine**

De plus en plus de français sont séduits par l'idée
d'organiser de leur vivant la transmission de leur patrimoine
au profit de leurs enfants. Cela leur permet d'anticiper
l'équilibre qu'ils souhaitent opérer et, sur le plan fiscal,
bénéficier à terme d'une économie d'impôt importante.

Transmettre un bien ou une somme d'argent à ses petits-
enfants poursuit les mêmes objectifs civils et fiscaux. Cela
permet également de les accompagner à un stade moins
avancé de leur vie personnelle et professionnelle et au
moment où ils en ont parfois le plus besoin.

La donation en nue-propriété

Lors d'une donation, il est possible de conserver l'usufruit
attaché au bien transmis. Celui-ci correspond au droit de
jouir de la chose et en percevoir les revenus.

L'intérêt de la donation en nue-propriété est d'anticiper la
transmission d'un bien et d'en conserver l'usage (usufruit).
Cet usufruit s'éteint au décès du donateur, ou de son
conjoint, le nu-propriétaire devient alors
automatiquement plein propriétaire du bien transmis.

Sur le plan fiscal, une telle transmission à ses enfants ou
petits-enfants permet de bénéficier d'un abatement
correspondant à la valeur de l'usufruit. Cet abatement
est déterminé sur la base d'un barème prévu par la loi en
fonction de l'âge de l'usufruitier.

Ainsi, plus la donation est anticipée, moins le coût fiscal y
afférent est élevé.

Par exemple, lorsque le donateur est âgé de 73 ans,
l'abattement lié à son usufruit est de 30 % de sorte que
l'assiette taxable des droits de donation est calculée sur
70 % de la valeur du bien transmis. Et aucun droit de
succession ne sera par ailleurs dû.

**La donation de somme d'argent à ses enfants ou
ses petits-enfants**

Pour contribuer au financement d'un projet, éventuellement
l'acquisition d'un appartement, il est possible de transmettre des
liquidités à ses enfants ou petits-enfants.

Or chaque parent dispose d'un abatement fiscal de 100.000 €,
renouvelable tous les quinze ans, pour transmettre à chacun de ses
enfants un bien ou une somme d'argent en franchise de droit de
donation ou de succession.
Ce même abatement est de 31.865 euros en cas de donation à un
petit-fils.

En complément, il existe un abatement de 31.865 € spécifiquement
prévu pour les dons de somme d'argent, également renouvelable et
applicable sous réserve que le don soit effectué avant les 80ème
anniversaire du donateur au profit d'un enfant ou petit-enfant de
plus de 18 ans.

Exemple : Michèle, 73 ans, a une fille, qui a lui-même une fille.



Michèle pourrait transmettre à son fils
en franchise de droit :
• la nue-propriété d'un bien à
hauteur de 142.000 euros grâce à
sa réserve d'usufruit
• des liquidités à hauteur de 31.865 €

Elle pourrait également transmettre à sa
petite-fille :
• la nue-propriété d'une quote-part d'un bien
d'une valeur de 45.000 € ;
• des liquidités à hauteur de 31.865 €

**Nous vous accompagnons dans la réalisation de
ces projets**

**La donation transgénérationnelle
le "saut de génération"**

La donation transgénérationnelle permet d'allouer
directement un ou plusieurs de ses petits-enfants en lieu et
place de son propre enfant.

Sous réserve d'obtenir son accord, ce mécanisme permet
de réaliser un « saut de génération » en gratifiant
directement ses petits-enfants. Il est à cette occasion
possible de prévoir au profit de la génération du milieu un
usufruit successif pour que, suite au décès de son parent,
sa vie durant, il conserve l'usufruit du bien transmis.

Par ce procédé, les biens transmis aux petits-enfants :

- s'imputent sur la réserve héréditaire de leur parent ; et
- sont évalués au jour de la donation pour le cas où
plusieurs donataires sont aléatoires.

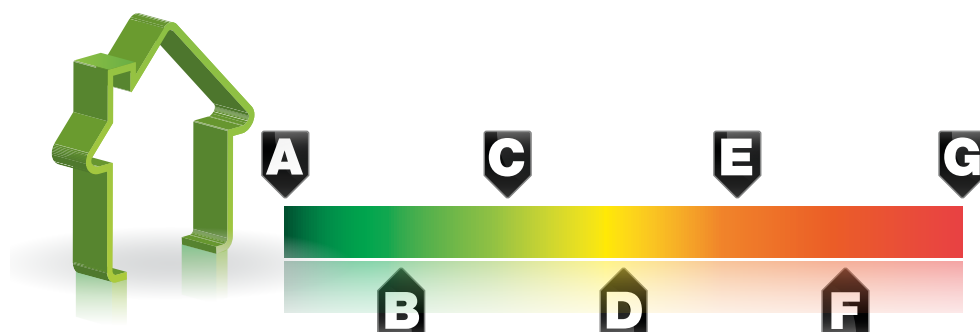
Sur le plan fiscal, l'intérêt est double :

- Chaque génération bénéficie tous les quinze ans de ses
propres abattements (100.000 € / 31.865 €) ;
- Cela permet d'éviter une double taxation des biens
transmis car une seule donation aura été consentie (la
génération du milieu, qui peut conserver l'usufruit du
bien, n'aura pas à transmettre la nue-propriété à son
propre enfant, déjà aléatoire).



Une solution familiale répondant aux intérêts de
chacun, une transmission parfaitement réalisée

ÉNERGIE



LE DÉPARTEMENT VOUS AIDE À RÉDUIRE VOS FACTURES D'ÉNERGIE

Le Département du Val-de-Marne met en place des visites énergie, autrement dit un accompagnement à domicile pour les ménages ayant des difficultés liées à leur consommation d'énergie ou d'eau dans l'objectif de réduire leurs dépenses. Ainsi, si vous rencontrez des problèmes liés à des factures d'électricité, de gaz, de fioul ou d'eau élevées, si vous avez des difficultés à vous chauffer l'hiver, si vous souhaitez améliorer le confort de votre habitat, réaliser des travaux sur votre système de chauffage, vos fenêtres, votre isolation... ou si vous avez une consommation inhabituelle d'énergie

ou d'eau, vous pouvez faire appel à un chargé de visite énergie. Elles sont réalisées par La Croix Rouge Insertion-Logiscité et sont totalement gratuites. L'association pourra également vous aider à faire le lien avec d'autres acteurs susceptibles de vous proposer des solutions adaptées à vos besoins. Les intervenants étudieront avec vous vos contrats et factures d'énergie et identifieront les économies d'énergie possibles en apportant des solutions concrètes. Ces visites énergie sont accessibles sous conditions de ressources.

PLUS D'INFOS SUR valdemarne.fr/visites.energie@valdemarne.fr

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ET QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR VOS TRAVAUX EN COPROPRIÉTÉ ?

La Ville de Saint-Mandé et l'ALEC-MVE (Agence Locale de l'Énergie et du Climat- Maîtriser Votre Énergie) organisent une Conf'Copro le 16 novembre afin d'accompagner les démarches de rénovation énergétique dans les copropriétés. Cette réunion vous permettra de savoir quels critères prendre en compte pour choisir les travaux de rénovation énergétique adaptés à votre copropriété. Seront abordés : le contexte réglementaire, les aides

financières et les dispositifs d'accompagnement dont vous pouvez bénéficier. Elle sera suivie d'un temps d'échange avec un expert à la fin de la présentation.

CONF'COPRO

Jeudi 16 novembre à 18h30 (durée approximative 1h30)

Salle des Fêtes de la Mairie

10, place Charles Digeon

Gratuit

Inscription sur <https://urlz.fr/nA8j>

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

TOUT POUR LA MUSIQUE !
À L'OCCASION DU MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE, L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE UNE SÉLECTION DE QUELQUES FILMS ISSUS DE SES COLLECTIONS.

SERGE GAINSBURG, 5 BIS RUE DE VERNEUIL

Roger Sciandra



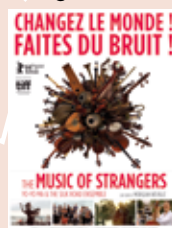
INA

Un jour de printemps 1973, Serge Gainsbourg reçoit Michel Lancelot chez lui, au 5 bis rue de Verneuil. Dans ce documentaire entrecoupé de scènes

de vie et de quelques-unes des chansons favorites de Serge Gainsbourg, Roger Sciandra nous offre une approche inédite et intimiste de l'artiste.

THE MUSIC OF STRANGERS

Morgan Neville



URBAN DISTRIBUTION

Après le 11 septembre, le violoncelliste franco-américain d'origine chinoise Yo-Yo Ma, dont l'un des objectifs est l'exploration de la musique en tant que

moyen de communication, est parti sur les routes avec le Silk Road Ensemble. Des plus grandes salles de concert européennes aux camps de réfugiés de Jordanie, des rives du Bosphore aux montagnes chinoises, pour cet ensemble composé d'artistes originaires des pays de la Route de la Soie, une histoire se confond avec la Grande Histoire des peuples.

NO LAND'S SONG



Ayat Najafi

JOUR 2 FÊTE

En Iran, depuis la révolution de 1979, les femmes n'ont plus le droit de chanter en public en tant que solistes. La jeune compositrice Sara

Najafi, avec l'aide de trois artistes venues de France, va tenter d'organiser un concert de chanteuses solo, bravant censure et tabous.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.

ET TOQUE !



La recette du mois

COURGE BUTTERNUT RÔTIE À LA CANNELLE

Ingrédients pour

4 personnes

2 courges butternut (1/2 par personne)

Huile d'olive

Sel et poivre

1 pincée de cannelle

Préparation : 5 minutes

Cuisson : 35 à 40 mn

Facile

1. Préchauffez votre four à 180°.

2. Lavez, séchez et détaillez votre courge en tranches d'environ 1 cm d'épaisseur après en avoir retiré les pépins.

3. Déposez-les dans un plat allant au four, arrosez-les généreusement d'huile d'olive, salez, poivrez et saupoudrez de cannelle

4. Enfournez pour 35 à 40 minutes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À la six-quatre-deux

Cette expression française signifiant "réalisé très vite, sans soin, bâclé", remonte au milieu du XIX^e siècle. Selon certaines interprétations, elle puise ses origines dans un jeu de hasard consistant à énumérer dans le sens inverse les trois premiers chiffres entiers pairs. Selon d'autres auteurs, à la six-quatre-deux vient du domaine de la peinture et se définit comme étant un portrait bâclé, car les chiffres en question mis les uns au-dessus des autres, permettent de représenter schématiquement un visage humain.

6
4
2

EXPOSITION

39^E ÉDITION DU SALON D'ART CONTEMPORAIN

Les amateurs d'art sont invités, du 18 novembre au 3 décembre, à découvrir les œuvres de quatre artistes, un sculpteur et trois peintres, qui tiendront salon au Centre culturel.



Philippe Amiel



Francesc Bordas



Jean-Michel Racizinski



Marc Vernier

Le presque quarantenaire Salon d'Art Contemporain sera l'écrin d'une sélection d'œuvres d'artistes talentueux choisis par Muriel Poulaillon, Commissaire du Salon.

39^E ÉDITION DU SALON

Le projet de ce salon a pris forme en 1984 grâce à Muriel Poulaillon et son époux, avec le soutien du Maire, Robert-André Vivien, immédiatement enthousiaste lorsque l'idée lui a été soumise. Depuis 39 ans, le parti-pris est de présenter des œuvres d'artistes confirmés, en étant fidèle aux règles fixées par Robert-André Vivien : faire en sorte que les artistes soient contents d'être invités, leur laisser l'intégralité de la recette s'ils vendent une œuvre... et choisir un sculpteur et trois peintres. Ainsi, après avoir feuilleté son carnet d'adresses, la Commissaire nous invite à découvrir quatre artistes : Amiel, Bordas, Racizinski et Vernier, « dont les œuvres et la musique des traits se répondent, menant de la terre au ciel en passant par les jardins du cœur » précise-t-elle.

UN SCULPTEUR ET TROIS PEINTRES

Philippe Amiel travaille essentiellement le bois et le marbre. Ses sculptures jouent sur une ambiguïté entre la figuration et l'abstraction tout en portant une forte attention à l'espace et à la nature.

Francesc Bordas est d'origine catalane et travaille depuis plus de 30 ans à Paris. Sa peinture représente « la relation quotidienne entre l'homme et la symbolique d'une série de géométries qui l'entourent et l'interpellent ».

Jean-Michel Racizinski est Saint-Mandéen. Sa peinture tend vers une abstraction libre et sensible, à la recherche d'une beauté, au-delà de l'émotion, vers l'essentiel, une forme d'éternité.

Marc Vernier est un peintre dont les lignes verticales et horizontales déclinées dans des tons marrons et noirs pourraient paraître austères mais lorsque deux lignes colorées viennent égayer le tout, alors, le mystère s'éclaire et dévoile sa symbolique immémoriale.

DU SAMEDI 18 NOVEMBRE AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE DE 14H À 18H DU LUNDI AU VENDREDI (19H SAMEDI ET DIMANCHE)

CENTRE CULTUREL • 3, AVENUE DE LIÈGE (3^e étage) • ENTRÉE LIBRE

TREMPLIN HUMOUR SAINT-MANDÉ

Shirley Souagnon, comédienne et humoriste, animera un atelier de coaching et d'écriture stand-up le 27 novembre prochain à Saint-Mandé.

Présente sur de nombreux plateaux de télévision, Shirley Souagnon se produit régulièrement en stand-up. Ses sketches font aujourd'hui partie des classiques du genre.

RENCONTRE AVEC SHIRLEY

Très jeune, Shirley Souagnon s'oriente vers le théâtre. Elle intègre la troupe du Théâtre 13 à Paris. Après avoir trouvé ses marques dans l'humour, elle écrit ses premiers sketches en solo. Son premier show en 2008, "Sketch up" rencontre d'emblée son public. **Sociétaire du Jamel Comedy Club**, chroniqueuse pour la radio *Le Mouv*, elle a fait la première partie du spectacle de Franck Dubosc à l'Olympia. On la voit aussi dans l'émission *On ne demande qu'à en rire...* une riche expérience qu'elle se propose de partager avec les futurs humoristes saint-mandéens qui aimeraient suivre sa voie.

PROF SHIRLEY

Transmettre sa passion et son expérience n'est pas une première pour Shirley puisqu'elle a déjà animé de nombreux stages, ateliers, campus... « *J'aime partager ma passion, et au-delà de l'aspect médiatique, c'est l'écriture qui me passionne* » dit-elle. Pour aider les jeunes humoristes sélectionnés à se découvrir, pour les accompagner et leur donner des outils qui les poussera à aller plus loin dans leurs idées, Shirley sera à Saint-Mandé le 27 novembre. « *Mon but est de capter l'humoriste, sa personnalité, sa volonté et ce qu'il veut dégager. Ensemble, on va travailler l'écriture, ciseler le texte. Être humoriste est un exercice difficile, il faut apprendre la patience, être rigoureux, endurant, mais il faut prendre le tremplin comme un grand amusement et je suis ravie de pouvoir leur apporter ça ! Ça sera juste un bonus qui permettra de perfectionner leurs*



©Pimipic

blagues, mais leur talent et la pratique devant le public restent le meilleur test. C'est comme le code de la route, il y a la théorie, mais ensuite avec un volant entre les mains, c'est une autre histoire ! »

Le public : le meilleur des baromètres ? « *Oui... enfin il faut faire attention à ce que les rires soient les bons !* » s'amuse Shirley qui pour l'instant fait un break à la campagne tout en s'occupant de la sortie, sur une plateforme de streaming, de son spectacle *Être humain*. Et un spectacle sur les hommes politiques ? « *Les politiques sont devenus beaucoup plus drôles que les humoristes... du coup, je me demande si je ne vais pas me lancer en politique !* »

Le Tremplin Humour Saint-Mandé en 4 dates

10 novembre : Clôture des envois de vos vidéos sur infoscresco@mairie-saint-mande.fr

27 novembre : Atelier avec Shirley Souagnon

8 janvier : La Finale

17 janvier : Plateau d'humoristes produit par Shirley Souagnon

Plus d'infos sur saintmande.fr

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

JUSQU'AU 10/11
Marc Bergère
EXPOSITION
ARTS PLASTIQUES
CRESCO
Entrée libre

06/11 - 19H30
Léonard de Vinci :
l'expérience de la peinture
CONFÉRENCE
GRAND FORMAT

13/11 - 20/11 ET 27/11 - 19H30
Cours d'initiation à l'histoire de l'art
Par **Éric Parmentier**, historien de l'art
CRESCO
Programme, tarifs et inscriptions
01 71 36 81 16 -
contactjvv@gmail.com
www.jeuxvoir.net

07/11 - 20H30
PLAY
Ballet du chorégraphe suédois Alexander Ekman
MICRO-FOLIE - CINÉ
BALLET
CRESCO
Gratuit sur réservation à la billetterie

DU 07/11 AU 23/11
Jean-Louis Fréjabe
EXPOSITION DE PHOTOS
PATIO
Entrée libre

L'INSTANT CINÉ
09/11
À 20H Scream
(à partir de 12 ans)
À 22H15
Le projet Blair Witch (adultes)
19/11 - À 11H
Coco (jeune public)
CRESCO

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
15/11 - 14H30
Souls Kids a Memphis beat
18/11 - 19H
L'énergie positive des Dieux
19/11 - 11H
Rewind and play
MÉDIATHÈQUE
Séances gratuites sur inscription à la Médiathèque et dans la limite des places disponibles.

DU 20/11 AU 13/01/24
Alice Arrigoni
EXPOSITION
ARTS PLASTIQUES
CRESCO
Entrée libre

DU 23/11 AU 26/11
Saint-Mandé Classic Jazz Festival (lire page 8)

29/11 - 14H30
LE CLUB DES AMIS DE L'ART LYRIQUE
SOIRÉE OPÉRA "clé en main"

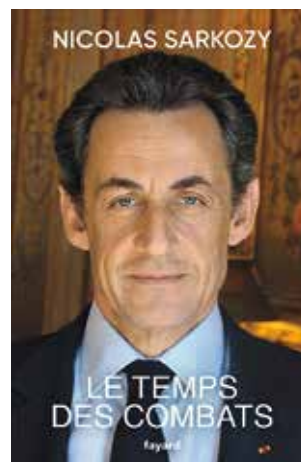
Turandot G. Puccini
OPÉRA DE PARIS
Tarifs (prix normal de l'opéra + 25 € conférence)
Infos et réservations
clubartlyrique@laposte.net

LES TARIFS CRESCO

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D
Plein Tarif	26 €	21 €	10 €	5 €
Tarif réduit	18 €	16 €	8 €	

COUP DE PROJECTEUR SUR... SÉANCE DE DÉDICACES DE NICOLAS SARKOZY

VENDREDI 10 NOVEMBRE DE 16H30 À 19H30
À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-MANDÉ EN
PARTENARIAT AVEC LA LIBRAIRIE PAROLES.



Le Maire, Julien Weil accueillera Nicolas Sarkozy, ancien président de la République française, en Mairie, vendredi 10 novembre pour une séance de dédicaces de son dernier livre *Le temps des combats* paru en août dernier.

NICOLAS SARKOZY, AUTEUR

Président de la République française du 16 mai 2007 au 15 mai 2012, Nicolas Sarkozy a publié de nombreux ouvrages. Après le premier tome de ses mémoires *Le temps des tempêtes* (Éd. de l'Observatoire, 2020 - 528 p) qui retrace les premiers mois de son quinquennat et qu'il écrivit pendant le premier confinement lié au Covid-19, Nicolas Sarkozy revient avec ce nouveau livre *Le temps des combats* (Éd. Fayard, 2023 - 592 p) sur les années de sa présidence entre 2008 et 2012.

SÉANCE DE DÉDICACES

« J'ai voulu prendre le lecteur par la main, lui faire vivre ces années à l'Élysée comme s'il avait été à mes côtés tout au long de ces événements. Partager a toujours été le sens profond de ma vie. J'espère que vous sentirez au travers de ces pages combien j'aime la France et j'ai voulu être aimé des Français » conclut-il.

LE TEMPS DES COMBATS

Nicolas Sarkozy
Éditions Fayard
592 pages - 28 €

PORTRAIT

MARIE MERLIN

SON ŒUVRE, EN HOMMAGE AU MILLÉNAIRE DE SAINT-MANDÉ

Organisée par la Municipalité de Jean Bertaud au printemps 1976,
la Fête du Millénaire de Saint-Mandé a été pour Marie Merlin un souvenir marquant :
elle a en effet obtenu le 2^e prix au Grand concours d'affiches.

Récemment, Marie Merlin a fait don à la Ville de l'original du dessin qu'elle avait réalisé à l'occasion du Grand concours d'affiches organisé à l'occasion du Millénaire de Saint-Mandé.

LE MILLÉNAIRE

En 1974, le Maire de l'époque, Jean Bertaud propose au Conseil municipal de célébrer le Millénaire de la fondation de Saint-Mandé. La proposition étant accueillie avec grand intérêt par ses collègues, il est décidé que la célébration ait lieu au printemps 1976. Une commission du Millénaire est créée. Elle élabore un programme festif, riche en rendez-vous et surprises avec les associations et les Saint-Mandéens. La célébration s'étale sur le mois de mai avec nombre de manifestations.

Premier temps fort : le tirage, dans la salle des Fêtes de la Mairie, de la Tranche du Zodiaque de la Loterie Nationale, l'ancêtre en quelque sorte du loto, où les gains pouvaient aller jusqu'à 1 million 500 000 francs ! Le clou de la soirée, comme l'indique le rapporteur de la commission est un spectacle avec « *l'excellent chanteur John Williams de classe internationale* ».

Le Millénaire est scellé dans le bronze et l'argent avec la création d'une médaille frappée par la Monnaie de Paris. Et puis, au cours de l'exposition de l'ANAF qui avait déjà

lieu à cette époque, la Ville se porte acquéreur d'un tableau de M^e Bonnet qui évoque l'histoire de Saint-Mandé à travers les âges et qui orne désormais le salon adjacent à la Salle des Fêtes.

Mais revenons au programme de ce mois de mai...

UN PROGRAMME AVEC ET POUR TOUS LES SAINT-MANDÉENS

Les festivités débutent le 5 mai avec une conférence que donne Maurice-Émile Giard, alors conseiller municipal "Depuis 1000 Saint-Mandé". Elle est suivie d'une "Soirée artistique" des Concerts Saint-Mandéens, sous l'œil attentif des professeurs de danse et de théâtre et sous la direction du Chef d'orchestre Alfred Geist. Pour marquer 20 ans de jumelage avec notre commune, la ville anglaise de Chingford est de la fête pendant trois jours lors de la Quinzaine commerciale organisée par *L'Union des commerçants, industriels et artisans et professions libérales*. Outre les traditionnels concours d'étalages et de décorations de vitrines, l'association donne un grand Gala musical à l'Hôtel de Ville qui précède un bal organisé par la Municipalité. Les commémorations se font en costumes d'époque : une centaine d'enfants du Patronage municipal Paul Bert participe à deux défilés historiques conçus sous forme de tableaux évoquant l'histoire de Saint-Mandé. C'est époustouflant !



Très officielle... la présence, le 8 mai, de Pierre-Christian Taittinger, Secrétaire d'État, représentant le Président de la République, sous le haut-patronage duquel le Millénaire a été placé, venu inaugurer la plaque commémorative située dans le hall de l'Hôtel de Ville. Les festivités se poursuivent avec un défilé de chars dont celui de la Reine du Quartier Nord et de ses demoiselles d'honneur, précédé des majorettes de Commercy ! Il y a aussi une vingtaine de voitures anciennes prêtées par le Musée des Transports urbains : un carrosse, une antique diligence... Un timbre spécial Millénaire est même créé en partenariat avec La Poste. On le voit bien, toute la ville est en fête, c'est une organisation énorme... digne des prochains JO à Paris ! Au cours du mois, de nombreuses manifestations sportives sont organisées : tournois de basket et de pétanque, escrime, rencontres de Hand, de rugby, démonstrations de haut vol de gymnastique, activités sous-marines organisées à la piscine (plongeurs, tournoi de water-polo, compétitions de natation...). Les arts martiaux sont aussi représentés

avec de très belles prestations de karaté, de boxe française et anglaise. Le 30 mai, les fêtes du Millénaire prennent fin avec une course de garçons de café, une finale du tournoi de foot au stade Léo Lagrange lors duquel le FCSM se classe 3^e. Le Millénaire a été fêté dignement... Et quel succès !

MARIE MERLIN

Si Marie Merlin n'a pas obtenu le 1^{er} Prix au grand concours d'affiches, c'est tout comme ! En effet c'est son dessin qui a orné la plupart des documents de communication liés au Millénaire : le programme, les affiches... et notre octogénaire saint-mandéenne en est encore très fière.

Elle se souvient : « Je suis une Saint-Mandéenne pure souche ! Mes grands-parents étaient de Saint-Mandé, mes parents se sont mariés à Saint-Mandé et même si je suis née à Paris, j'ai toujours vécu à Saint-Mandé. Je suis allée à l'école Paul Bert jusqu'au certificat d'études, puis j'ai fait des études de dessins et suis devenue enseignante en dessin et arts plastiques. Je me souviens très bien de ce concours dont j'ai eu connaissance au dernier moment. J'étais sur-occupée mais je me suis dit : je veux le faire, je veux représenter ma ville alors j'ai travaillé toute la nuit ! Je me suis inspirée du blason, de son histoire, de ses couleurs... J'ai aussi eu envie de représenter le Bois de Vincennes, les oiseaux, la forêt qui témoignent de la douceur de vivre à Saint-Mandé.

À la date de clôture du concours, je suis allée porter mon dessin en mairie, j'ai vu au moins 40 affiches... Je me suis dit : ce n'est pas gagné ! Et pourtant, deux jours plus tard, j'étais informée que je faisais partie des gagnants. Il y a eu ensuite une très belle fête, le Maire m'a remis un chèque. J'étais très fière. Aussi quand j'ai retrouvé mon dessin original dans mes affaires, j'ai décidé de l'offrir à la Ville. C'est une manière de dire mon attachement à ma ville de Saint-Mandé ».



LE DOMAINE DISPARU DE NICOLAS FOUQUET À SAINT-MANDÉ (1654-1661)

L'énigmatique demeure de Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, située à Saint-Mandé, est l'objet d'un ouvrage richement documenté qui vient d'être publié par la Société Saint-Mandéenne d'Histoire.

Enrichi de nombreuses restitutions 3D, cet ouvrage vous invite à découvrir, pour la première fois depuis l'arrestation du surintendant, les fastes disparus du domaine de Saint-Mandé, comme si cette propriété n'avait jamais cessé d'exister...

FOUQUET, UN PERSONNAGE DE ROMAN

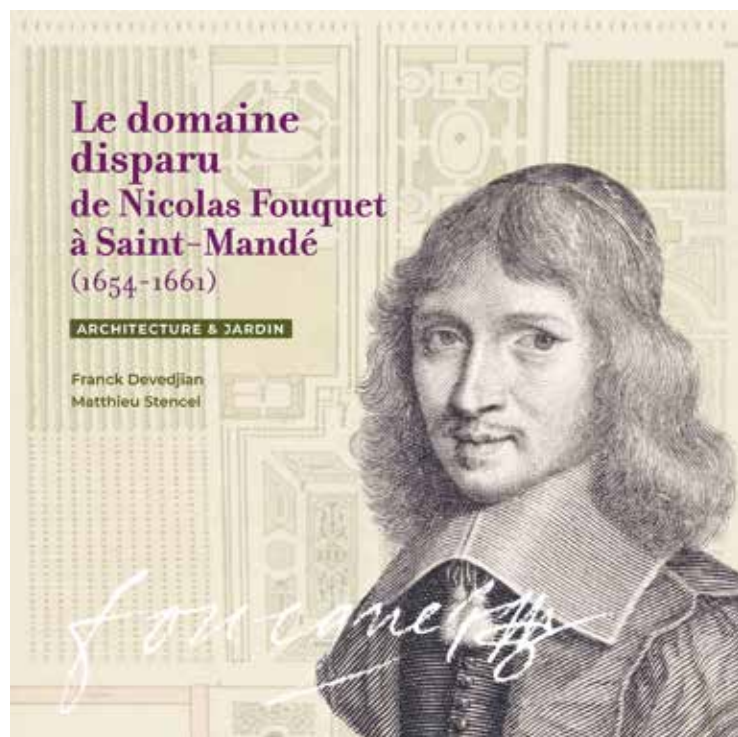
Surintendant des finances de Louis XIV, Nicolas Fouquet (1615-1680) est célèbre pour avoir été l'un des plus brillants ministres de l'Histoire de France. Sa chute, son arrestation par d'Artagnan en 1661, et sa condamnation à finir ses jours en prison à Pignerol en ont fait un personnage de roman. Son ascension sociale jusqu'aux plus hautes marches du pouvoir auprès de Mazarin laissait pourtant présager une toute autre histoire : Nicolas Fouquet ne se voyait-il pas devenir Premier ministre après la mort du Cardinal ? Dans cette optique, il ne laissait rien au hasard : l'embellissement de son château de Vaux-le-Vicomte n'avait-il pas pour but de montrer aux créanciers de l'État la saine et bonne gestion des finances de la France ? C'est toutefois dans sa propriété de Saint-Mandé, son principal lieu de séjour, que Nicolas Fouquet était tel qu'en lui-même.



Restitution 3D du domaine disparu de Nicolas Fouquet à Saint-Mandé par Franck Devedjian.

LE DOMAINE DE SAINT-MANDÉ

Les écrits sur la vie de Nicolas Fouquet, sa carrière, la construction de son château de Vaux-le-Vicomte et les somptueuses fêtes qu'il y donna ne manquent pas. Toutefois, rien ou presque sur son domaine de Saint-Mandé qu'il fit embellir sans discontinuité de 1654 à 1661, grâce à l'aide des meilleurs artistes de son temps et qui, à bien des points de vue, tenait pourtant une place majeure au milieu du XVII^e siècle français. Face à ce constat, la Société Saint-Mandéenne d'Histoire a décidé de publier une série de plusieurs ouvrages thématiques en collaboration avec des historiens spécialistes du Grand Siècle. Le premier opus propose une restitution des bâtiments et du jardin à leur état d'apogée, en 1661. Les suivants traiteront, quant à eux, de la vie à Saint-Mandé, des riches collections qu'on pouvait y trouver et de la lente disparition d'un domaine qui représenterait aujourd'hui près d'un quart de la superficie de notre commune*.



LE DOMAINE DISPARU DE NICOLAS FOUQUET À SAINT-MANDÉ (1654-1661)

TOME 1 : ARCHITECTURE & JARDIN

44 pages • 16 €

DISPONIBLE À PARTIR DU JEUDI 30 NOVEMBRE 2023.

LANCEMENT OFFICIEL DU LIVRE

Jeudi 30 novembre 2023 à 19h dans les salons de l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé

Au programme :

Présentation du livre par Franck Devedjian, co-auteur et historien de l'art
Parenthèse musicale - Cocktail - Vente et dédicaces

Places limitées - Inscription obligatoire avant le mercredi 15 novembre 2023

Par courriel : contact.ssmh@gmail.com

Plus d'informations :

<https://www.histoire-saint-mande.org/espacelibrairie>

*L'ensemble architectural et paysagé étaient situés dans un quadrilatère compris approximativement entre l'avenue Daumesnil, la rue Jeanne d'Arc, la rue du Commandant-Mouchotte, la rue de l'Épinette et le boulevard de la Guyane.

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LE NOTAIRE ET LE DIVORCE

Le mariage prend fin par le décès de l'un des époux ou par le divorce. Dans ce dernier cas, la fin de la vie commune entraîne des conséquences juridiques et notamment patrimoniales. Le divorce peut être de plusieurs types :

***Le divorce par consentement mutuel :** Dans ce cas, les époux ne passent plus devant le juge pour divorcer. Ils s'entendent sur un projet de convention qui règle toutes les conséquences du divorce tant personnelles que patrimoniales (résidence des enfants, pension alimentaire, prestation compensatoire, partage des biens et des dettes...). La présence de deux avocats (un pour chaque partie) est obligatoire. La convention est ensuite déposée au rang des minutes d'un notaire, dont le rôle est de contrôler le respect de la procédure, tant sur la forme que sur les délais.

***Le divorce par consentement mutuel judiciaire :** Lorsque le divorce sans juge n'est pas possible dans certains cas, les époux soumettent leur convention de divorce à l'approbation du juge.

***Le divorce sur acceptation du principe de la rupture du mariage :** Dans ce cas de figure, les époux sont d'accord pour divorcer mais ne s'entendent pas



Maître Maxime Urpheant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



sur les conséquences du divorce. Il revient alors au juge de prononcer le divorce et statuer sur ses conséquences.

***Le divorce par suite de l'altération définitive du lien conjugal :** Ici, un seul époux peut demander le divorce lorsque le lien conjugal est définitivement altéré, par exemple lorsque les époux vivent séparément depuis au moins deux ans. C'est alors le juge qui prononce le divorce et statue sur ses conséquences.

***Le divorce pour faute :** Ce type de divorce est demandé par un époux reprochant à son conjoint des faits constitutifs d'une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage qui rendent intolérable le maintien de la vie commune. Le juge prononce le divorce et statue sur ses conséquences.

Quelle que soit la procédure engagée, le notaire est mandaté par les époux ou par le juge pour établir la **liquidation du régime matrimonial** et le **partage des biens** dans le respect du contrat de mariage, de la convention de divorce et de la Loi.

Pour les époux soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts (mariage sans contrat de mariage) : chaque époux reprend alors ses biens propres (biens possédés avant le mariage ou reçus par donation et succession) et a droit à la moitié des biens acquis pendant le mariage (mobilier, comptes bancaires, maison, appartement...). Le notaire détermine également les éventuelles récompenses dues par / ou à la communauté par exemple si un époux avait utilisé des fonds propres pour l'achat d'un bien commun.

Pour les époux ayant opté pour la séparation de biens : les époux récupèrent leurs biens personnels respectifs ainsi que leur quote-part de biens indivis.

Enfin sachez que si le partage a fait l'objet d'un acte écrit (notarié ou non), il donne lieu au paiement d'un droit de partage de **1,1%** (depuis le 1^{er} janvier 2022) au profit du Trésor, calculé sur la valeur des biens à partager, déduction faite du passif.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !



Importateur depuis 1992
VENTE - LAVAGE - REPARATION



**KILIMS ET TAPIS PERSANS
FAITS MAIN**
Large choix de toute dimension

PRIX IMPORTATEUR

**-50% sur tous les tapis
faits à la main**
Une remise pour la reprise
de votre tapis

LIVRAISON GRATUITE

47 boulevard Davout - 75020 Paris
(métro Porte de Vincennes ou Porte de Montreuil)
Tél : 06 51 96 71 42 ou 06 80 28 23 81
www.tapis-nice.fr
Ouvert du lundi au samedi de 11h à 18h



SENIORS

À L'APPROCHE DE LA NOUVELLE ANNÉE...

Vous êtes Saint-Mandéen et avez plus de 70 ans ?

**La Ville vous offre un coffret gourmand ou la possibilité de participer à un repas de gala.
À vous de choisir !**

UN COFFRET GOURMAND

Distribution samedi 6 janvier de 9h à 17h – En salle des Fêtes de la Mairie.

OU

UN REPAS DE GALA

Plusieurs dates au choix : lundi 15 - mardi 16 - mercredi 17 - jeudi 18 janvier,
en salle des Fêtes de la Mairie à 12h.

Au programme :

Repas de gala

Spectacle sur le thème des années folles et magie
Après-midi dansant avec une chanteuse et un musicien.

**INSCRIPTIONS sur www.saintmande.fr (page d'accueil/Vœux aux Seniors)
ENTRE LE 13 NOVEMBRE ET LE 1^{ER} DÉCEMBRE**

Pour les personnes ne disposant pas d'Internet :
via le coupon ci-contre à déposer lors des permanences du service seniors (le mardi matin ou le vendredi après-midi en Mairie ou dans l'urne réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville).

**Renseignements au
01 49 57 78 04.**

À REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'INTERNET

Inscription à la remise du coffret gourmand ou au repas

Nom

Prénom

Date de naissance Tél

Adresse postale

Je choisis

☐ Le coffret gourmand

☐ Le repas de gala

Je choisis la date du repas

☐ Lundi 15 janvier ☐ Mardi 16 janvier ☐ Mercredi 17 janvier ☐ Jeudi 18 janvier

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



CONTRE LA GRIPPE ET LA COVID-19, PROTÉGEZ-VOUS !

Les deux vaccinations "Grippe" et "Covid-19" peuvent être réalisées le même jour ou à des moments différents, par votre pharmacien, au centre de soins municipal, votre médecin, votre infirmier...

DEUX VACCINS POUR UNE DOUBLE PROTECTION

Face aux virus de la grippe et du Covid-19 qui circule toujours, il est important de tout faire pour préserver sa santé. En première ligne, les personnes fragiles afin de stimuler leur immunité. La vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger car elle réduit le risque de complications graves.

Dès maintenant, face à la grippe et au Covid-19, adoptez le bon réflexe : deux vaccins pour une double protection !

POUR VOUS FAIRE VACCINER, C'EST SIMPLE !

Contre la grippe et contre la Covid-19 : les personnes éligibles* ont reçu deux bons de prise en charge pour se faire vacciner gratuitement. Les vaccins sont à retirer dans une pharmacie sur simple présentation de ces bons. Ils pourront être effectués par le professionnel de santé de votre choix. À noter que le délai à respecter pour l'injection du vaccin contre la Covid-19 est de 6 mois après la dernière injection ou infection à la Covid-19. Les injections peuvent être réalisées le même jour ou à des moments différents.

POUR TOUTE AUTRE QUESTION OU INFORMATION, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT !

*personnes âgées de 65 ans et plus, personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques ou d'obésité, femmes enceintes, l'entourage des personnes à risque de forme grave dont les professionnels des secteurs sanitaires et médico-social.

Les rendez-vous de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24) ou par
mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr



VISIO-CONFÉRENCE

Apprendre, ça s'apprend

Animée par Céline Martinuzzi,
professeur au collège et lycée

**Mardi 14 novembre
de 20h à 22h**

ATELIER PARENT-ENFANT

**Atelier de l'Art "Tableau
de famille"**

Animé par Caroline Escaich,
plasticienne, Art thérapeute

**Samedi 18 novembre
de 10h à 12h**



La Saint Mandéenne
Association Multisports



ESCRIME ET KARATÉ DÈS 5 ANS

L'activité physique et le sport font partie intégrante de l'apprentissage psychomoteur d'un enfant.

Ils favorisent le développement musculaire et apprennent à perfectionner de nombreuses compétences sociales comme la patience, le respect de l'autre... Zoom sur le baby escrime et le karaté.

LE BABY ESCRIME

Dès la grande section de maternelle, les enfants peuvent commencer l'apprentissage du fleuret. Tout le matériel est prêté par La Saint-Mandéenne et la découverte se fait par des jeux qui permettent de développer la concentration et la coordination. Anneaux, cerceaux, accessoires colorés constituent un matériel pédagogique très ludique. Réussir à toucher sans se faire toucher : c'est amusant et ça oblige à être habile et à réagir face à un adversaire. « *Le baby escrime stimule le plaisir et l'intérêt en acceptant comme jeu, un affrontement sportif. Il développe la psychomotricité, l'attention et le contrôle de soi* » explique Romain, Maître d'Armes.

ENTRAÎNEMENTS LE MARDI DE 17H À 17H45
AU CENTRE SPORTIF ROGER VERGNE - 31 RUE DU
COMMANDANT MOUCHOTTE

LE KARATÉ

Cet art martial japonais vise au développement du corps et à la maîtrise des émotions comme la peur ou la colère. Il permet de se défendre et de répondre à une attaque en utilisant toutes les parties du corps, mais sans corps à corps. Pour les enfants dès 5 ans, c'est une approche ludique avec des parcours pédagogiques pour exercer la mobilité, l'équilibre, la souplesse et la coordination. Il s'agit d'une approche individuelle mais aussi collective où ils apprennent à avoir confiance en eux et en leur partenaire. L'apprentissage des katas, enchaînement de techniques, développe la concentration et la mémorisation. La devise du karaté : « *Jamais il ne faut tirer son sabre sur un coup de tête* ».

ENTRAÎNEMENTS LE SAMEDI DE 11H À 11H45
AU DOJO SALLE OMNISPORT - 10 RUE MONGENOT



INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR WWW.LASAINTMANDEENNE.FR OU À L'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION, CRESCO, 4 AVENUE PASTEUR
DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. TÉL. 01 46 82 85 02.
COURRIEL : MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA SAINT-MANDÉENNE • @LASAINTMANDEENNE



La Passerelle de Saint-Mandé

EN NOVEMBRE

MERCREDI 8

12h30
Crêperie La Banquette (Table d'hôtes)

JEUDI 9

9h45 et 11h
Initiation au yoga
14h45
Déclat : couleurs d'automne

VENDREDI 10

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate
16h30
Mot de passe

LUNDI 13

14h45
Atelier créatif

15h
Lyon : visite guidée (1/2)

JEUDI 16

10h
Éveil musculaire (groupe A)
18h
Beaujolais nouveau

VENDREDI 17

15h
Équilibre et orientation

LUNDI 20

15h
Claude PUJADE-RENAUD (club de lecture) / **Tarot**
16h
Atelier mémoire

MERCREDI 22

10h30
Musée des Arts forains

JEUDI 23

10h
Éveil musculaire (groupe B)
14h30
Atelier créatif

VENDREDI 24

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 27

14h45
Atelier créatif
15h
Lyon : visite guidée (2/2)
16h30
Yoga sur chaise

MERCREDI 29

13h30
XVI^e arrondissement (sortie commentée - Paris)

JEUDI 30

9h30
Atelier créatif
9h45 et 11h
Initiation au yoga
14h
Atelier créatif

EN DÉCEMBRE

VENDREDI 1^{ER}

12h30
Repas à la Maison de la famille *

15h

Le jeu des 1000 € "maison"

LUNDI 4

15h
Histoire du cinéma d'animation III / Tarot

MERCREDI 6

12h30
Crêperie La Banquette (Table d'hôtes)

JEUDI 7

14h30
Déclat : perspectives

EN JANVIER 2024

MARDI 23 À 15H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Centre culturel
3, avenue de Liège

*Chacun apporte une entrée, un plat, un fromage, un dessert ou une boisson à partager. Inscription auprès de Claire par SMS avec la nature de votre participation.

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Contact adhésion
06 81 97 58 73

Cafédiabolo

CaféComptines

Pour les jeunes enfants accompagnés de leur papa, maman ou grands-parents...

Inscriptions :

cafecomptines@cafediabolo.fr

Lundis 6, 13, 20, 27 novembre et 4 décembre de 9h45 à 10h45

Cafélectures à voix haute

Ouvert à tous

Samedi 19 novembre à 17h30

CaféSoutien Scolaire

Élémentaire, collège et lycée.

Inscriptions et informations :

soutienscolaire@cafediabolo.fr

Du mardi au jeudi

Cafédiabolo

Maison de la famille (3^e étage)

8, place Lucien Delahaye

Infos et inscriptions :

cafediabolo@gmail.com ou au
07 81 40 77 30

www.cafediabolo.fr

LES GENS DU 4 AVRIL

Compagnie-École de Théâtre

Cours de théâtre : enfants, ados, adultes, coaching en prise de parole, préparation aux oraux...

NOUVEAU : stages de petites vacances, Théâtre & Musique, 6/10 ans, avec l'association School of Rock.

Plus d'infos au **07 82 62 34 44**

ou par mail

lesgensdu4avril@gmail.com

Site : www.quatreavriltheatre.fr

BANQUE ALIMENTAIRE

Organisée par la CROIX ROUGE de Vincennes / Saint-Mandé, elle aura lieu **vendredi 24 et samedi 25 novembre**.

Les produits alimentaires et produits d'hygiène collectés seront distribués aux familles saint-mandéennes les plus démunies.

Les quêteurs bénévoles seront présents au Monoprix, Carrefour Market et Franprix Joffre.

SMACO

Concert et conférence

Soirée musicale et informative au profit des Chrétiens d'Orient du Haut-Karabagh-Arménie

Mardi 7 novembre à 20h

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé

Tarif : 20 € (Étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €)

Dons possibles avec reçu fiscal



Les Journées d'amitié de la paroisse Saint-Louis de Vincennes

Du samedi 25 (14h) au dimanche
26 novembre (17h30)

32, rue Céline Robert - Vincennes

**Venez partager un week-end festif,
fraternel et intergénérationnel**

- Stands à découvrir : produits du terroir, vins, huîtres, fleurs, parfums, brocante, librairie, salon de thé, vin chaud, crêpes...
- Animations et ateliers pour les enfants, le samedi de 14h à 18h : structures gonflables, ateliers culinaires et manuels
- Soirée festive et intergénérationnelle, le samedi de 18h à 22h
- Déjeuner convivial le dimanche, sur inscription préalable.

Renseignements (et inscription au déjeuner) :
marieameliemillion@yahoo.fr ou au 06 64 37 46 80



LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

Le Marais : de l'îlot insalubre au secteur sauvegardé



Aujourd'hui, le Marais est un secteur sauvegardé et jouit d'une forte attractivité touristique et commerciale alors qu'il était au cœur d'un Paris industriel et populaire jusque dans les années 1980.

Emblématique du Paris historique, il a suscité de nombreux programmes, projets, débats et combats avant et après la décision de sa sauvegarde au titre de la loi Malraux de 1962.

Que sait-on de cette transformation urbaine ? Comment a-t-elle abouti au renouvellement de sa population ?

Samedi 9 décembre à 11h

Intervenante : Isabelle Backouche, historienne

Cresco • 4, avenue Pasteur

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org

Concert de Noël

Le Chœur Saint-Louis de Vincennes vous propose un concert avec des morceaux choisis parmi les plus célèbres du chant choral : Gloria de Vivaldi, Kantate 140 et 147 de Bach, Canticum de Jean Racine de G. Fauré... mais aussi des morceaux d'orgue et des chants de Noël à reprendre avec le public. Le Chœur sera accompagné par Virginie Martineau à l'orgue et dirigé par Stanislav Pavilek, chef de Chœur.

Tarif : 10 € en prévente / 12,50 € sur place
(entrée gratuite – de 12 ans)



Réservations sur helloasso en flashant ici avec votre smartphone.

Renseignements sur :
choeursaintlouis@gmail.com

Concert Chœur Saint-Louis

Dimanche 3 décembre à 16h30

Église Notre-Dame de Saint-Mandé

FOOTBALL CLUB DE SAINT-MANDÉ

ENCORE UNE TRÈS BELLE SAISON EN PERSPECTIVE

Après avoir clôturé la saison dernière en beauté avec la traditionnelle fête annuelle au stade des Minimes, le FCSM entame la saison 2023-24 sous les meilleurs auspices, avec en ligne de mire le 60^e anniversaire du club.

LE FCSM DANS LE RÉTROVISEUR

Le 17 juin, parents et enfants ont apprécié de se retrouver pour la fête annuelle du club autour d'un barbecue et d'une magnifique loterie dotée d'un maillot du PSG signé par 17 joueurs, dont Mbappé, Messi, Neymar, Verratti... Le 9 septembre, tout le staff était présent à la Fête du Sport et des Associations, organisée par la Ville. Malgré la forte chaleur, les Saint-Mandéens se sont déplacés en nombre pour une visite de courtoisie, un petit encouragement au club ou s'inscrire pour la nouvelle saison.

PREMIER PRIX DU CLUB DYNAMIQUE

2023-24 marquera le franchissement de la barre des 600 licenciés ! Le club affiche complet dans toutes les catégories jeunes. Seules quelques places restent possibles en seniors, + 35 ans, 45 ans, 55 ans et en féminines. Cela confirme la bonne santé du club reconnu au niveau départemental, en témoigne la remise, lors de l'Assemblée générale des Présidents du 7 octobre, du **Premier Prix du club dynamique** avec le maximum de

points possibles (100 points) et d'une dotation pour le fair-play de l'équipe seniors 2 et ce, malgré les difficultés rencontrées liées à l'absence de terrain disponible à proximité de la commune.

2024 EN LIGNE DE MIRE

Cette saison, le club sera présent dans toutes les catégories : des enfants de 6 ans aux vétérans avec la création d'une équipe de plus de 55 ans. Tous les joueurs sont motivés pour donner leur maximum pour défendre les couleurs du club et de Saint-Mandé. Les premiers résultats sont très encourageants et démontrent la qualité du travail mis en place par Nabil, le directeur technique, et de son équipe d'éducateurs. À noter que la section babyfoot pour les enfants de 3 ans rencontre un franc succès et affiche complet. Le point d'orgue sera le **60^e anniversaire du FCSM**, calé au milieu de l'EURO de Football et des Jeux olympiques et paralympiques, un événement très important pour le club sur lequel votre magazine ne manquera pas de revenir dans ses colonnes.

TOUTE L'ACTU DU CLUB SUR WWW.SAINT-MANDE-FOOT.COM

TÉLÉTHON 2023



TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON !

DU LUNDI 27 NOVEMBRE AU VENDREDI 8 DÉCEMBRE

- **Vente d'objets fabriqués par les enfants des accueils de loisirs.**

Accueils de loisirs (matin et soir).

LUNDI 27 NOVEMBRE ET JEUDI 7 DÉCEMBRE

- **Scène libre des élèves du Conservatoire.** Les auditions : cordes frottées (28/11) ; guitares (30/11) ; harpes (1^{er}/12) Conservatoire Robert Lamoureux.

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 DÉCEMBRE

- **Brocante de jouets, de peluches, de livres et de jeux.** Hôtel de Ville le vendredi de 12h à 17h et le samedi de 9h15 à 17h.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Les activités organisées par la FCPE Saint-Mandé :

- **Grande Chasse aux trésors.** Deux parcours selon tranches d'âges (une surprise pour tous). À 14h devant la Mairie.
- **Atelier créatif.** Buffet payant de boissons chaudes et de gâteaux au profit du Téléthon. De 14h à 17h, dans la Mairie.
- **Clichés instantanés en famille ou individuel par le photographe Raphaël.** Vous repartez avec votre photo. Hôtel de Ville de 10h à 17h.

- **Vente de pâtisseries "maison", de cartes postales et divers objets fabriqués aux ateliers créatifs de l'association La Passerelle.** Hôtel de Ville de 10h à 17h.

- **Tournoi d'échecs sur Internet** (plateforme de jeu gratuite "Lichess") avec Le Cavalier de la Tourelle, de 10h30 à 12h.

Lien pour s'inscrire disponible sur le site internet du Cavalier de la Tourelle <https://lecavalierdelatourelle.blogspot.com/>

2 € par participant reversés au Téléthon.

Cagnotte via HelloAsso associée à ce tournoi pour faire un don.

- **Concours en doublette de pétanque organisé par l'Amicale de Pétanque du Chalet (APC).** Ouvert à tous (licenciés ou non). Plateau du Bel Air dans le Bois de Vincennes (face au Chalet du Lac) à partir de 14h.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

- **Marathon de danse en ligne par l'association Urban Country.** Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de 12h à 22h.

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 DÉCEMBRE

- **Grande vente de livres organisée par la médiathèque.** Vendredi de 13h à 18h et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. L'intégralité des bénéfices sera versée au Téléthon.

PROGRAMME COMPLET SUR SAINTMANDE.FR



**FAITES UN
DON AU**

LA LIGNE DU DON
3637
SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL

LE DON EN LIGNE

**OU
SUR**

TELETHON.FR

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

La barbarie a frappé brutalement Israël le 7 octobre 2023, et notamment sa jeunesse, un jour de shabbath, une veille de Simha Torah.

Le bilan n'est pas définitif et à l'heure où nous écrivons ces lignes, le 27/10/2023, il est de plus de 1 400 morts dont des personnes âgées, des femmes et des enfants (dont 35 Français) et plus de 220 otages y compris des bébés, des enfants, des personnes âgées (dont 9 Français).

Ce massacre nous a renvoyé aux atrocités de la shoah et à la brutalité de l'attaque contre l'Hypercashier.

Aujourd'hui, nous espérons vivement que les otages vont être relâchés.

Le 11 octobre 2023, les Saint-Mandéens se sont rassemblés et ont chanté ensemble l'Hatikva et la Marseillaise. Nous avons appris qu'au moins un ancien Saint-Mandéen figurait parmi les victimes. Notre groupe était présent pour exprimer sa solidarité et son soutien aux familles des victimes. Des rassemblements similaires ont été organisés à Vincennes, Saint-Maur et dans d'autres villes. Mais une partie de la classe politique a pris des distances avec un douloureux « oui mais... ». Honte à eux !

Heureusement, des initiatives de solidarité se sont multipliées, notamment au niveau local : préparation de colis, envoi de sacs de couchage, de matériel médical, dons, hébergements. La chanteuse israélienne Noa a envoyé un message vidéo poignant via les réseaux sociaux. Elle aurait dû donner un concert au Cresco le 13 octobre et a expliqué, les larmes aux yeux, qu'elle devait rester auprès de sa famille.

Le 13 octobre, un islamiste a lâchement assassiné Dominique Bernard, professeur de

lettres au lycée d'Arras. Des Suédois sont morts à Bruxelles.

Depuis, le nombre d'actes antisémites a fortement augmenté, ce que nous condamnons et déplorons.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a déclenché le plan VIGIPIRATE urgence attentat et a augmenté la mobilisation des forces de sécurité. Nos lieux de cultes sont surveillés.

Gabriel Attal, ministre de l'Education Nationale a appelé à renforcer la vigilance. Nos écoles sont protégées.

En rédigeant cette tribune, nous repensons aussi à ce buffet israélien du 4 septembre dernier à la mairie de Saint-Mandé avec Shimon Lancry, Maire d'Akko. La ville israélienne d'Akko - également nommée Saint-Jean d'Acre - est jumelée à Saint-Mandé depuis 2011. Akko est également jumelée à La Rochelle depuis 1972. Ce double jumelage s'explique probablement par le fait qu'Akko est le symbole d'une cohabitation harmonieuse entre les trois communautés religieuses.

Puissions-nous retrouver un monde sécurisé et apaisé.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner

Twitter @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Israël - Palestine- nos vœux pour la paix

Le 7 octobre dernier, le terrorisme a frappé le peuple israélien. Comme vous, nous avons été horrifiés par

les actes de barbarie commis par un groupe terroriste à l'encontre de victimes civiles. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nombres d'entre elles sont encore otages et nous espérons leur libération prochaine.

Ni la lutte légitime contre la colonisation ni le combat nécessaire pour la reconnaissance d'un État palestinien ne pourront jamais justifier les horreurs qui ont été commises. Israéliens et Israéliennes, Palestiniens et Palestiniennes et toutes les populations civiles victimes de conflits dans le monde, nos pensées sont pour vous.

Nous savons combien ce conflit peut avoir de répercussions dans nos vies quotidiennes aussi pensons-nous qu'il est nécessaire de ne pas l'instrumentaliser ni céder à la surenchère mais qu'il faut tenter d'apaiser le débat public.

Nos pensées à la famille de Dominique Bernard

Nos pensées vont également à la famille de Dominique Bernard, cet enseignant, héros du quotidien qui a payé de sa vie la protection de nos enfants. Nous n'oublions pas non plus Samuel Paty, victime du terrorisme ni l'ensemble de la communauté éducative qui œuvre tous les jours pour apporter des valeurs de tolérance au travers du savoir et de la réflexion.

Faire de Saint-Mandé une ville sobre en déchets

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets concernera tous les professionnels et les particuliers. S'il s'agit d'une véritable avancée en matière de réglementation, malheureusement c'est une avancée en trompe l'œil car en Europe et tout particulièrement en France le volume des déchets ne baisse pas. Et pour les déchets d'emballage, il est même en forte augmentation (près de 200 kg par an et par habitant).

Rappelons que les déchets sont majoritairement incinérés voire enfouis et qu'à l'échelle planétaire c'est moins de 10% qui sont recyclés. Or, cette mauvaise gestion des déchets contamine les océans, les réserves d'eau potable,

propage des maladies, accroît les problèmes respiratoires, contribue au changement climatique.

L'enjeu pour la santé et l'environnement est élevé et tous, pouvoirs publics, entreprises, particuliers, nous pouvons agir en révisant l'ensemble de nos comportements.

A Saint-Mandé, si on peut saluer l'ouverture prochaine d'une ressourcerie, pour le reste la ville n'est pas à la hauteur : deux points de collecte seulement pour les biodéchets dans toute la ville, une information à minima des habitants, l'absence de mesures d'accompagnement et de sensibilisation.

La municipalité peut et doit faire preuve de volontarisme **en orientant ses actions vers la réduction des déchets**. Elle peut supprimer l'utilisation des objets à usage unique (comme les bouteilles d'eau distribuées à chaque conseil municipal), remettre à plat les politiques d'achats, former les personnels, accompagner entreprises et commerçants.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Serrière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
@SAINTMANDE.RESPIRE

La Gauche Unie



Geneviève Touati (PS)
g.touati@wanadoo.fr

TRIBUNE NON REMISE.

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour vous faire un retour sur le dernier conseil municipal qui a encore été marqué par l'absence de respect des droits de l'opposition.

Nous avons voté contre le déclassement de l'avenue du Général de Gaulle qui semble être une astuce pour éviter d'organiser une enquête publique du projet "cœur de ville".

Nous avons voté contre le règlement des terrasses et enseignes présenté sans discussion.

Nous avons voté pour les subventions aux associations.

Par ailleurs, de nombreux commerces préemptés par la Ville restent vides et le coût de ce caprice est proche de 250 000 euros. Nous en reparlerons ultérieurement.

Enfin, nous attendons toujours un programme pour lutter contre la désertification médicale.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra
beatrice@dorra.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULÈNE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux seniors, aux liens
entre les générations et aux
handicaps.
*Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.*



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
*Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.*



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

Pharmacie du marché
11, avenue du Général de
Gaulle
Tél. 01 43 28 34 55

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Pharmacie Jeanne d'Arc
2, rue Jeanne d'Arc
Tél. 01 43 28 10 82

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

Pharmacie de la Mairie
57, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 06 29

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Pharmacie de l'olivier
170, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 01 20

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Pharmacie Chelli
7, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 03 63

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Pharmacie Bonne nouvelle
33, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 37

Fermeture piscine

La piscine est fermée jusqu'à
fin décembre en raison de
sa rénovation thermique et
énergétique.



COMMÉMORATIONS

Le Maire, Julien Weil, la
Municipalité et le Conseil
municipal de Saint-Mandé
vous invitent à participer aux
cérémonies suivantes :

53^e anniversaire du décès du Général de Gaulle

Jeudi 9 novembre à 18h

Rassemblement devant la stèle
(angle des avenues Victor Hugo
et du Général de Gaulle).

105^e anniversaire de l'Armistice de 1918

Samedi 11 novembre

9h : messe à Notre-Dame de
Saint-Mandé en hommage à
tous les morts pour la France

10h15 : recueillement au
Mémorial du cimetière sud

11h : hommage solennel à
la mémoire des morts pour la
France - Monument aux Morts

Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et Les combats du Maroc et de la Tunisie

Mardi 5 décembre à 18h

Monument aux Morts.

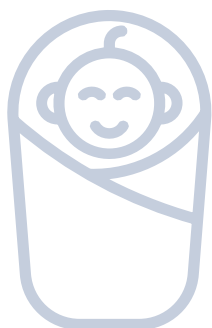
LE TEMPS DES AIDANTS

Séance animée par Claire
Ruszniewski-Karila,
psychosociologue clinicienne.

**Mardi 28 novembre de
15h à 17h**

Centre de Soins Municipal
2, Place Charles Digeon
Informations et inscriptions au
01 49 57 78 89

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLlicitation DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Maxime FORNÈS (23/08) ■ **Eden TUFFÉRY** (25/09).



Ils se sont unis

Augustin BRISSART et **Erika BLISAC** (02/09) ■ **Ruben SFEZ** et **Hanna FREISS** (28/09).

CIMETIÈRES

NOUVEAUX HORAIRES

Du 2 novembre au 28 février, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 18h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)



15 SEPTEMBRE

Solal HAGEGE et **Monica NAVARRETE** unis par **Jacques GUIONET**.



23 SEPTEMBRE

Ruben COHEN et **Audrey SCHMITT** unis par **Jean-Pierre DARNAULT**



30 SEPTEMBRE

Florent BORIO et **Mélanie HACQUIN** unis par **Marianne VÉRON**.



7 OCTOBRE

Matthieu BRILLARD et **Louise BROWAEYS** unis par le Maire, **Julien WEIL**.



14 OCTOBRE

Benoît BEAUBIER et **Léa SERRANO** unis par le Maire, **Julien WEIL**.



18 OCTOBRE

Eythan BENICHO et **Lorenn Victoire Semha GIAOUI** unis par le Maire, **Julien WEIL**.

DISPARITION



YVONNE MANÉ

C'est avec tristesse que la Municipalité a appris le décès d'Yvonne Mané survenu le 11 août dans sa 72^e année. Yvonne a emménagé à Saint-Mandé avec son époux Joseph, en 1957. Marié pendant 53 ans, le couple a toujours vécu à Saint-Mandé. De cette union sont nés quatre enfants : Julien, Judith qui vit aussi à Saint-Mandé, Mélodie et Elsa. Très connue dans le quartier sud des commerçants, elle avait de nombreux amis rencontrés à la médiathèque, devant l'école Charles Digeon... Elle était très à l'écoute des autres et toujours de bons conseils, ayant exercé le métier de psychologue. Passionnée de lectures, théâtre, psychologie et de la culture juive, « Elle lisait avec joie le journal de Saint-Mandé » raconte sa fille Judith.

Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil adresse à son époux, sa famille et ses proches, ses plus sincères condoléances.

CENTENAIRES



BERTHE LIBERMAN

Née le 7 août 1923, Berthe Liberman a fêté ses 100 ans. Résidant depuis 1961 Chaussée de l'Étang, Berthe est une figure connue à Saint-Mandé et appréciée de tous. Elle garde de sa profession de commerçante dans la confection, le plaisir du contact humain. Veuve très tôt - elle n'avait que 60 ans au décès de son époux - elle est restée seule mais jamais renfermée sur elle-même. Elle est très entourée par

sa famille : son fils, sa fille, ses quatre petits-enfants et ses six arrière-petits-enfants.



MONSIEUR JEAN

Le 21 septembre, Monsieur Mattei, dit Monsieur Jean, a fêté ses 103 ans au restaurant "Cuisine de Perle", entouré d'amis.

Toujours aussi vif d'esprit, il a d'emblée indiqué « Je compte bien fêter mes 104 ans l'an prochain mais je ne suis pas certain d'arriver à 110 ans ! ». Alors que les convives lui demandaient de prononcer quelques mots, il a répondu en riant « Si

je commence à raconter ma vie, on va avoir besoin de toute la soirée et probablement d'une partie de la nuit ! ».

Après cette fort sympathique soirée, il est reparti chez lui rue Jeanne d'Arc, son lieu de résidence depuis 1962.



ROBERT BOYER

Arrivé à Saint-Mandé avec son épouse Juliette en 2000, malheureusement décédée l'an dernier, pour se rapprocher de sa fille, de son gendre et de ses petits-enfants, Robert Boyer a fêté le 6 octobre dernier, chez lui ses 100 ans.

Ayant exercé la profession de visiteur dentaire, il apprécie le calme de Saint-Mandé et la proximité du bois, propice à de longues promenades. Il suit de

près l'actualité politique, nationale et locale par le biais de la lecture quotidienne du journal. Il suit également l'actualité sportive à la télévision. Entouré de sa fille, de ses deux petits-enfants, il a depuis peu un arrière-petit-fils et est ravi d'endosser son nouvel habit d'arrière-grand-père.

Au nom de la Municipalité, le Maire, Julien Weil, leur souhaite à tous les trois, un bel anniversaire.



Pendule, XIX^e siècle
Adjugué **4 300 €**



CARTIER
Clip de corsage
en or
Adjugué **8 500 €**



MAI TRUNG THU
Adjugué **140 000 €**



CHINE, XIX^e siècle.
Adjugué **51 000 €**



Renseignements & rdv : M^e Enora Alix
ealix@millon.com - 06 58 37 94 70

14 rue Plisson - 94160 Saint-Mandé
Uniquement sur rendez-vous !



FABERGÉ - Kovch, argent et émail
Adjugué **155 000 €**



EMILE GALLÉ
Adjugué **30 000 €**



Sèvres, paire de vases royaux
Adjugué **48 000 €**



**18 NOV
› 3 DÉC
2023**



39^e semaine
D'ART CONTEMPORAIN

Philippe Amiel - Francesc Bordas - Jean-Michel Raczinski - Marc Vernier

Salle des conférences - 3 av. de Liège Saint-Mandé
Toutes les infos sur saintmande.fr